

23 juin 2017 – n° 18
170054

ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE PUBLIC

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 75 % au titre de l'année 2016,
- PRECISE que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Madame Sophie BRETON, receveur municipal.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme,
Le Maire,

The image shows the official seal of the Municipality of Saint-Die-des-Vosges, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and '1870'. Overlaid on the seal is a large, handwritten signature in blue ink.

David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	25
Procurations	9
Absente.....	1

Séance du 23 juin 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (*procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15*), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOuada	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
